



PROCÈS VERBAL DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

DÉSIGNATION DE LA CONSULTATION

Service : Direction des Affaires Juridiques
Objet de la Commission : Admission des candidats à présenter une offre à la DSP de la fourrière de véhicules

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Date de la Réunion : le 19 mars 2013

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE

<i>Prénom - Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Présence Convocation du 19 mars 2013</i>
Madame Christine RAMBAUD	Adjointe au Maire Présidente de la Commission	
Monsieur CHEKHEMANI	Adjoint au Maire	
Madame COMBES	Adjointe au Maire	
Monsieur LEROY	Conseiller Municipal Délégué	
Monsieur MOREAU	Conseiller Municipal	
Madame CALONNE	Conseillère municipale	
Monsieur CHARTIER	Conseiller Municipal Délégué	
Madame ELIE	Conseillère Municipale	
Monsieur LOUVARD	Conseiller Municipal	
Monsieur FEHIM	Conseiller Municipal Délégué	
Madame MARRE	Conseillère municipale	

MEMBRES À VOIX CONSULTATIVE

<i>Prénom - Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Présence Convocation du 19 mars 2013</i>
Monsieur Claude EYHEREMENDY	D.G.C.C.R.F.	

MEMBRES À VOIX CONSULTATIVE

<i>Prénom - Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Présence Convocation du 19 mars 2013</i>
Monsieur Claude EYHEREMENDY	D.G.C.C.R.F.	
Monsieur VANDEPLANQUE	Trésorier Municipal Principal	

MEMBRES DES SERVICES DE LA VILLE DE ROUEN

<i>Prénom - Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Présence Convocation du 19 mars 2013</i>
Monsieur Dominique BERTIN	Directeur Général des Services	
Monsieur Laurent BASSO	Directeur Général Adjoint (P.M.R.)	
Monsieur Frédéric TREIZENEM	M.A.F.O.	
Monsieur Olivier RUSCH	Directeur Général Adjoint (P.V.D.)	
Monsieur Jean-Christophe BUAILLON	Direction des Affaires Juridiques	
Madame Marie-Pierre DROZ	Direction des Affaires Juridiques	
Madame Nabila BELLEM	Service Action et Conseil Juridiques	
Monsieur Aurélien GUILMARD	Directeur de la Tranquillité Publique	
Monsieur Patrick MICHEL	Direction de la Tranquillité Publique	

OBJET DE LA COMMISSION

Le mercredi 19 mars 2013 à 14h15, la commission de délégation de service public, sous la présidence de Madame Christine RAMBAUD, Adjointe au Maire, composée conformément à la délibération du 25 janvier 2013, s'est réunie à l'Hôtel de Ville, en Grande Salle des Commissions (1^{er} étage), en vue de dresser la liste des sociétés admises à présenter une offre dans la cadre de la délégation de service public de la fourrière de véhicules après admission des candidatures lors de la commission du 14 mars 2013.

Il est rappelé que les candidatures présentaient toutes les pièces exigées.

Le rapport d'analyse est soumis à la Commission qui présente les capacités techniques et professionnelles d'une part et les capacités financières d'autre part telles qu'elles ressortent des pièces fournies.

Candidature déposée par la société EFFIA Stationnement :

L'inventaire des pièces contenues dans la candidature de la société EFFIA révèle un dossier complet conforme aux exigences de la procédure et de l'avis d'appel public à la concurrence.

EFFIA Stationnement génère un chiffre d'affaire sur l'exercice 2011 qui s'élève à 43 M€, dont 6,25M€ réalisés spécifiquement par les six fourrières déjà gérées par EFFIA (Lyon, Montpellier, Strasbourg, Aix, Rouen).

Sur l'ensemble de ces sites, EFFIA dispose de 30 véhicules d'enlèvement, de 70 salariés ; qui procèdent à l'enlèvement d'environ 55 000 véhicules par an.

EFFIA évoque dans sa candidature le recours à un sous-traitant agréé, notamment pour gérer les manifestations particulières.

Les références professionnelles et techniques présentées sont donc satisfaisantes, comme les capacités économiques et financières. La société EFFIA Stationnement répond à l'obligation posée par l'article L.1411-1 du CGCT imposant le respect de l'obligation de l'emploi des travailleurs handicapés. Aux vues de la candidature, le candidat est apte à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Candidature déposée par la société SEM Rouen Park :

L'inventaire des pièces contenues dans la candidature de la société SEM Rouen Park révèle un dossier complet et conforme aux exigences de la procédure et de l'avis d'appel public à la concurrence.

La SEM Rouen Park présente un chiffre d'affaire de 4.1 M€ en 2011, principalement issu de son activité de gestion de parkings en ouvrage, avec un résultat d'exploitation d'environ 510 K€. L'état de la trésorerie, largement positif, illustre une santé financière satisfaisante.

Rouen Park ne gère actuellement aucune fourrière de véhicules, mais dispose par son expérience et son cœur de métier (gestion de parkings, réalisation d'études, gestion de services liés au stationnement, notamment sur la voie publique) d'une expertise et d'une connaissance de la problématique globale à laquelle se rattache l'activité de fourrier automobile. Pour sa participation à cette procédure de DSP, Rouen Park indique qu'elle ferait appel à deux sociétés dans le cadre de contrats de sous-traitance (Sociétés CANTREL et SEA 76).

Les références professionnelles et techniques présentées sont donc satisfaisantes, comme les capacités économiques et financières. La société SEM Rouen Park répond à l'obligation posée par l'article L.1411-1 du CGCT imposant le respect de l'obligation de l'emploi des travailleurs handicapés. Aux vues de la candidature, le candidat est apte à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Il est proposé à la Commission de délégation de service public d'autoriser les deux candidats à déposer une offre ; les candidatures présentant des garanties professionnelles et financières suffisantes.

Mme RAMBAUD, présidente de la Commission de Délégation de Service Public demande aux membres de la commission s'ils ont des commentaires à faire sur l'analyse qui leur a été présentée.

DECISION DE LA COMMISSION

La Commission décide,

- d'autoriser la société EFFIA ATATIONNEMENT et la SEM ROUEN PARK à présenter une offre.

Fait à Rouen le 19 mars 2013



Madame Christine RAMBAUD
La présidente de la Commission de Délégation de Service Public